



Le caveau des patriarches à Hébron.

La vie d'Abraham

Etranger et résident

Avant de faire sa requête concernant la caverne de Ma'hpéla, Abraham rappelle sa situation d'étranger installé au milieu des Cananéens. Certains commentateurs voient dans la formule "étranger et résident" la condition humaine sur terre par excellence; puisque l'homme est de passage ici-bas.

בראשית פרק כג

(ג) וַיִּקַּם אַבְרָהָם מֵעַל פְּנֵי מֵתוֹ וַיְדַבֵּר אֶל בְּנֵי חֵת לֵאמֹר:
(ד) גֵּר וְתוֹשֵׁב אָנֹכִי עִמָּכֶם תְּנוּ לִי אַחֲזַת קֶבֶר עִמָּכֶם וְאֶקְבְּרָה מִתִּי מִלְּפָנַי:

רשב"ם

(ד) גר ותושב אנכי עמכם - גר מארץ אחרת ונתישבתי עמכם. ומדרש אגדה אם תרצו הריני גר, ואם לאו אהיה תושב ואטלנה מן הדין שאמר לי הקב"ה (לעיל יב ז) לזרעך אתן את הארץ הזאת:

Genèse chapitre 23

3- Abraham, ayant rendu ce devoir à son mort alla parler aux enfants de Heth en ces termes.
4- "Je ne suis qu'un étranger domicilié parmi vous: accordez-moi la propriété d'une sépulture au milieu de vous, que j'ensevelisse ce mort qui est devant moi."

Rachbam (1080 – 1160)

Un étranger domicilié parmi vous: étranger d'un autre pays et je me suis installé avec vous. Et le Midrach Agada commente: si vous le voulez je serai un étranger, sinon je serai installé (sur la terre de Canaan) selon la volonté du Saint, béni soit-Il, qui me donnera la terre en justice comme il est dit (Gn 12, 7) "A ta descendance Je donnerai cette terre".